

est un brave homme ; mais c'est aussi un habile commerçant, qui sait tirer parti de tout, même des idées des autres. Peut-être n'aurait-il pas imaginé de prendre pour enseigne : "A la petite Toinette", si tout dernièrement son riche confrère de la rue Croix des Petits Champs n'avait pas ouvert un nouveau magasin pour les mêmes articles sous ce nom : "A la petite Jeannette. Comme chrétien, ce qu'il a fait, c'est de la charité ; comme marchand, c'est de la concurrence.

—Quand cela serait, dit quelqu'un qui venait de pénétrer dans l'arrière-boutique, si nous gagnons tous, qui de nous peut s'en plaindre.

Celui qui disait cela, c'est le long personnage dont il a été parlé au début de ce récit, et que le hazard des événements avait fait maître de la maison où Bénard se sentait maintenant presque étranger. Il avait été prévenu de l'arrivée du convalescent, et, le croyant mieux au fait du passé, dont il s'était entretenu avec lui lors de ses visites à l'Hôtel Dieu, il venait régler définitivement les questions d'avenir.

—Il vient seulement de tout apprendre, Monsieur, dit Toinette du ton le plus doux de la compassion. Oh ! sa pauvre tête était bien malade, car il ne se souvient de rien, ou plutôt il n'a rien compris.

—Je m'en suis bien un peu douté à la façon dont il accueillait mes ouvertures, reprit maître Legris ; mais je n'ai pas trouvé qu'il y eut grand mal en cela pour ses intérêts et pour mes combinaisons ; s'il en eut été autrement, nous eussions sans doute perdu à discuter le temps qui nous était mesuré pour agir. Aujourd'hui tout est pour le mieux ; car la tête est saine, et les affaires se trouvent parfaitement réglées, grâce aux actes passés par-devant notaire.

—Par-devant notaire ! répéta Bénard au comble de la surprise ; et qui donc a signé pour moi ?

—Vous-même, mon ami, répliqua le

lingier de la cour ; en présence de témoins dûment requis dans votre domicile, salle Saint Félix, lit numéro 23. Ces messieurs m'ont accompagné deux fois dans la même huitaine, les dimanche 17 février et jeudi 21. J'ai sur moi copie de toute les pièces ajouta-t-il en tirant de sa poche son portefeuille : cession de bail, inventaire et transport de marchandises ; enfin, acceptation, par vous, d'un intérêt de dix pour cent, à votre profit, sur le bénéfice des ventes faites dans ce magasin. Intérêt dont je m'attribuerai les produits jusqu'à parfait paiement des sommes que j'ai dû avancer pour désintéresser vos autres créanciers. Je vous le répéta, poursuivit maître Legris, j'ai là toutes les preuves à l'appui de mon dire, et à moins qu'il ne vous convienne de contester votre propre signature. . . .

En parlant il avait ouvert son portefeuille, d'où, avec cette régularité de mouvements que nous lui connaissons, il tira et déplaça successivement les diverses pièces justificatives pour les mettre sous les yeux de Bénard. Soin inutile. Le convalescent ne songeait ni à contester, ni à vérifier quoi que ce fut. Accoudé sur la table, la tête appuyée dans ses mains, il se pressait le front au risque de rouvrir sa cicatrice, essayant sous la violence de la pression, de faire jaillir l'éclair du souvenir. A son attitude, Toinette devinant sa pensée, reprit :

—Ce n'est pas de vous qu'il doute, maître Legris, mais de sa raison. Je vous l'ai dit : il y a eu des jours, dans sa maladie, pendant lesquels il ne sait pas s'il a vécu ; ce qui s'est passé ces jours-là, il ne s'en souvient pas.

Par respect, par apitoiement pour l'état dans lequel on voyait plongé, on fit un moment de silence autour de Bénard. Maître Legris replia ses papiers qu'il replaça dans son portefeuille remit celui-ci dans sa poche, après quoi, saisissant l'intention du regard que lui adressaient les deux femmes, il s'assit à la table vis-à-vis de Bénard, et tendant la main, il lui dit :